

Jeholet réclame la démission de Furlan

En s'attaquant ainsi aux mandataires, le ministre Furlan prouve son incompétence. C'est l'avis de Pierre-Yves Jeholet (MR) qui l'invite à démissionner.

● **Dominique VELLANDE**

Bagarre générale prévue mercredi prochain au Parlement wallon. Et le ton est donné par le chef de file MR, Pierre-Yves Jeholet qui, s'il maintient ses propos, réclamera ni plus ni moins la démission du ministre Paul Furlan.

Pour ceux qui n'auraient pas suivi, rappelons que cette débacle politique suit les révélations sur les rémunérations scandaleuses de l'intercommunale Publifin à certains administrateurs publics. Dans nos éditions d'hier, le ministre Paul Furlan s'est dit ulcéré et a tenu des propos particulièrement cinglants.

« J'ai cru qu'on était le 1^{er} avril quand j'ai lu cette interview. Je suis abasourdi », attaque Pierre-Yves Jeholet.

Maladresse coupable

Premier motif de cette stupéfaction, le fait que Paul Furlan s'exprime alors même que l'enquête administrative sur cette

affaire n'est pas encore clôturée. « C'est vraiment une maladresse coupable. Quel respect pour les fonctionnaires qui sont chargés de cette enquête lorsque le ministre donne le sentiment qu'il estime qu'on va sans doute trouver des il-

légalités ? Et de surcroît lorsqu'une information judiciaire est ouverte par le Parquet », lance Je-

holet.

Le chef de l'opposition MR se dit aussi consterné par le regard que porte le ministre chargé des pouvoirs locaux sur les mandataires. « Quand je lis ce qu'il dit, on a l'impression que tous les politiciens cherchent à tricher. Et, au même moment, il fait l'oe blanc en expliquant qu'il

va mettre fin à tout cela. Quelle hypocrisie ».

Pierre-Yves Jeholet rappelle ironiquement qu'un ministre qui est en poste depuis huit ans ne peut faire mine de « découvrir l'eau chaude. »

« Je pense que sa colère est surtout destinée à cacher le fait qu'il n'a strictement rien fait depuis pour améliorer les choses. »

« Le PS est en panique et propose d'aller plus loin que ce qu'il nous a refusé depuis des années. »

Un constat qui s'induit notamment d'une requête opiniâtre de Jeholet : cela fait des années qu'il réclame un cadastre des mandats pour tous les organismes publics de la Région wallonne. « Et comme par hasard, Furlan a chaque fois botté en touche. Pourtant, ce cadastre était la plus belle des solutions pour plus de transparence. Et là, parce que c'est la panique au PS, il veut aller plus loin que moi en proposant d'exiger la déclaration fiscale

des mandataires. C'est de l'enfumage ! »

Au passage, on notera que le député MR ne voit vraiment pas en quoi la déclaration fiscale est une bonne solution. « Imaginons un petit mandataire qui est commerçant et conseiller de

l'aide sociale. Subitement, on lui dira : montre tes revenus privés à l'administration alors qu'il ne touche qu'un petit jeton de présence. C'est n'importe quoi. »

Parmentier : un peu gros à avaler

Quand on grimpe dans l'arbre, il convient de ne pas avoir le pantalon troué. Dans le regard du chef de file du MR, celui du ministre Furlan est béant. « Il est quand même extraordinaire d'imaginer que le ministre qui validé en juin 2015 le report de deux ans du décret permettant à Publifin et à ORES d'échapper au contrôle de la tutelle dise aujourd'hui qu'il ne savait rien de ce dossier. Alors que ce qui nous avait été soumis au vote concernait précisément les comités de secteur. »

Pierre-Yves Jeholet s'étonne enfin que Furlan ait prétendu ignorer que son chef de cabinet adjoint, Claude Parmentier, est également administrateur de Publifin. « Cela signifie qu'il a validé les statuts de l'intercommunale en 2013. Ces statuts fixaient les émoluments dans ces comités de secteur. Donc, Claude Parmentier sait ce que son ministre dit ne pas savoir. N'est-ce pas un peu gros d'essayer de nous faire avaler cela ? »

Apparemment, la réponse est dans la question : Pierre-Yves Jeholet entend donc inviter le ministre wallon à se chercher un autre boulot. ■

Hazée : « J'ignorais qu'il y avait un ministre du Culot »

Vendredi, le chef de file d'Écolo a dû nettoyer ses lunettes en lisant les déclarations de Paul Furlan dans *L'Avenir*.

« J'ignorais qu'il était aussi ministre du Culot ». L'écologiste wallon se dit partagé. « Toutes les idées qu'il propose pour mieux réguler la question des mandats ne sont pas à jeter. Au contraire, certaines d'entre elles, nous les proposons depuis longtemps. Il est donc un peu surprenant qu'au cœur de la tempête, le ministre semble changer de cap et opter pour plus de transparence », analyse Hazée.

Surprenant et même franchement suspect car à ses

yeux, on assiste à des déclarations comparables à celle que ferait un ministre fraîchement désigné. « C'est sa seconde législature et on dirait qu'il découvre les choses. »

Transparence dans les cabinets

Une découverte qui va jusqu'au fait que son propre chef de cabinet adjoint est aussi administrateur de l'intercommunale qui se trouve au cœur de la tempête. « À supposer qu'il dise vrai, cela ramène un élément de débat sur lequel nous avons déjà fait des propositions : plus de transparence dans les ca-

binets ministériels serait une bonne solution pour traquer les conflits d'intérêt. »

Pour le reste, Stéphane Hazée suggère à Paul Furlan d'être cohérent avec ce qu'il plaide. « Je suis évidemment favorable à plus de transparence. Celle-ci régule les comportements problématiques. Ce que certains font dans l'ombre, ils ne pourraient pas le faire dans la lumière. Et donc, quand la démocratie est à ce point en danger, il faut des mesures radicales. Alors je dis au ministre : ne traînez plus à faire ce que vous dites. » ■ D.V.

Démission collatérale au PS de Huy-Waremme

Le bourgmestre d'Engis Serge Manzato était depuis 2007 le président de la Fédération PS de Huy-Waremme. Vendredi, le comité exécutif de sa fédération a accepté sa démission et a mis en selle Marc Focroulle, de Braives, pour lui succéder.

On l'aura compris, Manzato fait partie de ces mandataires qui siègent dans les comités de secteur de Publifin. On peut même dire

qu'il n'en était pas le plus assidu même si, faut-il le rappeler, les émoluments étaient perçus même en cas d'absence aux réunions.

Le bourgmestre engissois n'a pas voulu aller au-delà du laconique communiqué de sa fédé-

ration annonçant son retrait. Un retrait qui pourrait même s'élargir à son mayorat, tant, expliquent certains, l'homme a mal vécu cette histoire.

On notera que la bourgmestre d'Oreye,

Isabelle Albert, aurait pu prétendre à cette présidence puisqu'elle était également vice-présidente.

Elle dit avoir décliné pour se consacrer mieux à sa famille. Rien à voir, dit-elle, avec le fait que vendredi, son nom apparaissait dans le comité de secteur gaz de Publifin, dissous en 2013 et où la bourgmestre d'Oreye avait perçu la somme d'un peu plus de 34 000 euros. ■ D.V.